

Questions orales

préoccupations et propositions concernant l'Accord du lac Meech?

• (1130)

Le vice-premier ministre n'ignore pas que les cinq conditions du Québec recueillent à la Chambre des appuis considérables. Il est au courant d'autres préoccupations et d'autres propositions.

Le premier ministre a-t-il communiqué avec les premiers ministres des provinces? Sinon, pourquoi, et le fera-t-il bientôt en vue de tenir une conférence avec eux, au besoin, pour dénouer l'impasse?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur le Président, autant que je sache, il a communiqué avec tous. Je sais qu'il en a rejoint la plupart sinon la totalité. Je sais que le sénateur les a tous vus. Je sais que d'autres ministres prennent part au processus, de même que des fonctionnaires.

Il va de soi, monsieur le Président, que nous recherchons un terrain d'entente. Si les conditions sont propices, s'il est possible de concilier les parties et les points de vue divergents, je suis sûr que le premier ministre convoquera ses homologues à une conférence.

Cependant, comme je l'ai dit au chef de l'opposition, je doute que ce soit le bon moment de le faire. Il faut poursuivre encore un peu les démarches, et je puis assurer au député que nous le faisons.

[Français]

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le premier ministre sait très bien que ce qui contribue à l'inquiétude créée au pays par l'impasse de l'Accord du lac Meech, c'est surtout le silence du gouvernement.

Le vice-premier ministre peut-il nous dire quand le premier ministre va rapporter ici, à la Chambre, les démarches faites par son gouvernement pour sortir de cette impasse?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il est vraiment déplorable que le député fasse cette observation, car, à mon avis, beaucoup de députés et, bien sûr, la population savent que c'est tout le contraire. Non seulement nous n'avons pas été silencieux, mais nous avons été cohérents, et le premier ministre a exposé en termes très clairs et concis. . .

M. Speller: Où avez-vous pris la parole?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le député me demande où j'ai pris la parole. Je ne m'attends pas à ce qu'il ait assez d'énergie pour me suivre dans mes déplacements dans le pays.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Je tiens à assurer au député, comme je l'ai fait au député de Yorkton—Melville et au chef de l'opposition, que nous poursuivons nos efforts. Malgré les difficultés actuelles, le gouvernement du Canada, n'a aucune raison de croire qu'il ne peut pas résoudre cette question.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et concerne la nouvelle selon laquelle le gouvernement recrute effectivement des agents de la GRC pour mettre en oeuvre le projet de taxe sur les produits et services.

J'ai en main une copie de la note de service transmise à la GRC le 13 décembre 1989, en vue de recruter des employés pour aider à la mise sur pied d'un service de renseignement et de maintien d'une base de données sur la taxe.

Comment le gouvernement peut-il expliquer cette façon d'agir trompeuse et inquiétante? Les petits entrepreneurs doivent-ils désormais s'attendre à trouver des agents secrets en imper et lunettes noires en train de les épier?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le gouvernement a clairement précisé